

Direction
des ressources humaines

Département de la gestion
et du développement des
compétences

Avis de recrutement sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation Session 2019

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 publié au journal officiel n°0073 du 27 mars 2019, un recrutement sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation est organisé à l'**Université de Strasbourg**, au titre de l'année 2019.

Les adjoints techniques de recherche et de formation sont recrutés, sans concours, par décision du Président de l'Université, par branche d'activité professionnelle (BAP), et par emploi-type, conformément aux dispositions des articles 3-2 à 3-4 du décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et de l'article 51 du décret n° 85 -1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

BAP	Emploi-type	Nombre d'emplois à pourvoir
G	Opérateur-trice logistique	1 *

* Le nombre de postes offerts à ce recrutement sera confirmé ultérieurement.

**Les inscriptions sont ouvertes du mardi 2 avril 2019
au mardi 30 avril 2019, midi.**

A) Conditions à remplir

Pour être autorisés à concourir, les candidats doivent remplir les conditions générales fixées par la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires (nationalité française ou être ressortissant d'un autre Etat membre de la Communauté européenne ou appartenant à l'espace économique européen, droits civiques, casier judiciaire vierge, position régulière au regard du service national, aptitude physique)

Aucune condition d'âge, ni de diplôme n'est exigée.

Bureau recrutement BIATSS

Institut Le Bel
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
F-67081 Strasbourg Cedex

Fax : 03 68 85 08 53

B) Modalités d'inscription

Les candidats feront acte de candidature sur un dossier mis à leur disposition. Ce dossier comprendra obligatoirement une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.

Aucun dossier ne sera délivré par le Bureau Recrutement BIATSS. Le dossier est hébergé sur le site institutionnel de l'établissement, espace dédié aux recrutements (rubrique « Travailler à l'université »). Le candidat doit en imprimer une version avant de le compléter.

Transmission des dossiers :

Les dossiers sont à retourner à l'adresse suivante :

Université de Strasbourg, DRH – Bureau Recrutement BIATSS, Bureau 150
4 rue Blaise Pascal, 67081 Strasbourg Cedex

Ils doivent être confiés aux services postaux en temps utile pour que l'enveloppe d'expédition soit oblitérée **du mardi 30 avril 2019 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi / envoi en recommandé simple conseillé).**

Tout dossier d'inscription expédié après cette date entraînera le rejet de la demande d'inscription.

C) Modalités de recrutement

Le recrutement se déroule en deux étapes :

- 1) La commission de sélection, arrêtée par le Président de l'Université de Strasbourg, procédera à **l'examen du dossier des candidats.**

- 2) Les candidats sélectionnés recevront une convocation pour un entretien (programmé entre le 27 mai et le 07 juin 2019).
La commission **auditionnera les candidats dont elle a retenu la candidature.**

A l'issue de l'épreuve orale, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.